



# PIÉGEUR AGRÉÉ

## PROGRAMME

### FORMATION THÉORIQUE

(deux soirées, à partir de 20h30)

- ▶ Législation.
- ▶ Connaissance des différents types de pièges.
- ▶ Présentation du carnet de piégeage et son utilisation.
- ▶ Connaissance et biologie des espèces, examen des connaissances.

### FORMATION PRATIQUE

(un samedi de 9h à 13h)

- ▶ Manipulation des pièges avec observation des différentes installations tout au long d'un parcours de piégeage (prévoir une tenue de terrain).

**Il faut être présent aux trois dates pour obtenir l'agrément.**



#### PUBLIC

Tout public. Il faut être âgé de 15 ans minimum pour suivre la formation, avec l'autorisation du représentant légal (document à compléter disponible sur demande auprès de la FDC). L'agrément ne sera délivré qu'à partir de 16 ans.



#### LIEU

Au siège de la FDC 81 à Albi.



#### NOMBRE DE PLACES

60 personnes par session



#### COÛT

Gratuit



#### INTERVENANTS

FDC81 et Association des piégeurs agréés du Tarn



#### DATE

Réparties sur deux soirées en salle et une journée sur le terrain

- Lundi 14 novembre 2022
- Jeudi 17 novembre 2022
- Samedi 19 novembre 2022

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION PIÉGEUR AGRÉÉ



## LE CANDIDAT

**Société de chasse :** .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

CP : ..... Ville : .....

.....

Date et lieu de naissance : ...../...../..... à .....

Tél : ..... Port : .....

Mail : .....

*Pour les mineurs, une autorisation parentale est obligatoire pour suivre la formation. Demandez le document auprès de la FDC81.*

**Je désire m'inscrire à la formation "Piégeur Agréé"**

Fait à .....

Le .....

**Signature du candidat :**

**Signature du président de la société :**

**Formulaire à retourner à la Fédération Départementale des  
Chasseurs du Tarn**

**Chemin du Séminaire du Roc, 81012 ALBI cedex 9**